



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

AR PREFECTURE

016-251602595-20191217-DELIB53-DE
Reçu le 18/12/2019

Comité Syndical du 17 Décembre 2019

Délibération n°53/2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF et le dix-sept décembre à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 29 novembre 2019.

Membres présents : Messieurs François Bonneau, Jacques Chabot, Philippe Bouty, Didier Jobit, Xavier Bonnefont, François Elie et Guy Etienne.

Mesdames Stéphanie Garcia, Marie-Henriette Beaugendre, Christine Labrousse, Florence Pechevis, Elisabeth Lasbugues et Fabienne Godichaud.

Membres absents ou excusés : Messieurs William Jacquillard, Mathieu Hazouard, Daniel Sauvatre Didier Villat, Samuel Cazenave et Jean-Hubert Lelièvre.

Mesdames Martine Pinville et Jeanne Filloux.

Membres consultatifs présents : Monsieur Daniel Braud et Madame Anne Frangeul.

Membres consultatifs absents excusés : Monsieur Andreas Koch et Madame Cécile François.

Objet : Adhésion du Pôle Image au SCCUC – Association Sport et Culture des Campus Universitaires de la Charente

Le SCCUC (Sport & Culture Campus Universitaire de Charente) a été créé en 2015 afin de développer des actions à caractère social, culturel, éducatif et sportif à destination des étudiants de la Charente. L'association est constituée de membres bénévoles, enseignants, salariés, étudiants, directeurs d'établissements filières post-bac affiliés au SCCUC.

Contrairement aux associations des étudiants qui existent sur le territoire, ce sont les établissements et non les étudiants qui adhèrent.

Le SCCUC propose divers services aux étudiants :

- Epicerie sociale pour les étudiants en grande difficulté (ouverture novembre 2017),
- Chéquier de réduction : Cosmopolite, Décathlon, Pura Vida, Body S Press, La Pataterie, Flunch, Jeff de Bruges, CGR Angoulême, la Nef, L'Jeans, Makadam Fitness, Nabab, Stadium, Crédit Agricole,

- Service santé : présentation des services de la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie) dans les établissements (bilans santé « des pieds à la tête », diffusion de listes de médecins, partenariats avec assistante sociale et l'infirmière de l'Académie de Poitiers),
- Accompagnement et animation des bureaux d'étudiants (BDE),
- Evénements sportifs (Trail Campus, SCCUC Games olympiades étudiantes),
- Programmes de conférences/concerts,
- Soirées étudiantes,...

L'association réunissait jusqu'à présent sept établissements (CUC, IFSI, IUT, CESI, Lycée Sainte Marthe Chavagnes, Lycée Marguerite de Valois et INSPE (ex ESPE) représentant 3200 étudiants.

Les écoles du Campus de l'image et le Pôle Image souhaitent aujourd'hui rejoindre l'association et adhérer au SCCUC afin de faire bénéficier leurs étudiants de l'ensemble de ces services.

Les services proposés par cette association sont complémentaires de ceux proposés par l'association des étudiants de l'image (CIA) qui a une vocation plus culturelle et moins sociale.

La première des actions envisagées est notamment d'ouvrir une antenne de l'épicerie sociale, qui se trouve sur le site du Campus des Valois, dans le quartier de l'image afin de permettre aux étudiants qui ne sont pas sur le site du Campus des Valois d'en bénéficier.

Cette épicerie sociale serait destinée à l'ensemble des étudiants du territoire (pas seulement image). Elle ouvrirait le mardi soir pour être complémentaire de celle du Campus des Valois qui ouvre le jeudi soir. Elle pourrait se situer dans l'un des locaux commerciaux non occupés du bâtiment du Nil, propriété de Magelis.

Le montant annuel de l'adhésion pour le Pôle Image s'élève à 250 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité (13 présents – 13 votants – 13 voix « pour ») :

- approuvent l'adhésion du Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis au SCCUC ;
- en ratifient les statuts ;
- acceptent le versement d'une cotisation de 250€ pour l'année universitaire 2019/2020, et le mandatement de celles des cycles suivants ;
- désignent madame Géraldine ZANNIER, Directrice Formation / Recherche au SMPI MAGELIS, comme représentant du Pôle Image Magelis à l'Assemblée Générale du SCUCC ;
- approuvent l'ouverture d'une épicerie sociale dans le quartier de l'image, reconnue comme une excellente initiative ;
- autorisent monsieur le Président à signer ces deux engagements, ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 18 déc. 2019
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 18 déc. 2019
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 18 décembre 2019

Signé: Le Président

François BONNEAU
Président du Pôle Image Magelis